



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120350

REQUALIFICATION DES HALLES DE NIORT - MARCHE DE MAITRISE
D'OEUVRE - AVENANT N°1

Accusé de réception de la préfecture en date du mardi
03 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

PATRIMOINE ET MOYENS

**REQUALIFICATION DES HALLES DE NIORT - MARCHE DE
MAITRISE D'OEUVRE - AVENANT N°1**

Monsieur Frank MICHEL Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Par délibération en date du 17 décembre 2010, le Conseil municipal a approuvé le programme de travaux de la requalification des Halles de Niort ainsi que l'enveloppe financière de 1 790 000 € HT qui lui a été affectée.

Par délibération en date du 20 juin 2011, le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué à l'équipe dont le mandataire est l'architecte ILEANA POPEA pour un montant total de 303 700,28 € TTC.

En cours de marché, il apparaît que de nouvelles données doivent être prises en compte pour la cohérence des aménagements envisagés et qu'il convient d'acter des modifications programmatiques localisés sous les Halles – rue Brisson :

- l'aménagement d'un espace dédié aux Métiers d'Art, aux numéros 34 à 40 rue Brisson ;
- l'aménagement des locaux aux numéros 2 et 4 rue Brisson ;
- le traitement de l'ensemble des façades rue Brisson et prescription de la charte « enseigne ».

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prescriptions initiales nécessitent l'établissement d'un avenant.

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) du 11 juin 2012 a émis un avis.

Le montant provisoire du marché est porté à 368 236,44 € TTC, soit une augmentation de 21,25%.

Le montant de l'enveloppe des travaux ajusté à 2 145 000 € HT.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°1 au marché de maîtrise d'œuvre actant les modifications programmatiques ;
- approuver l'enveloppe budgétaire supplémentaire ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à le signer.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	39
Contre :	5
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Frank MICHEL